

MOUVEMENT INTERDEPARTEMENTAL 2020 - CONTESTATION DES ELEMENTS DU BAREME
à retourner par mél à diper127@ac-rouen.fr au plus tard le mercredi 05 février 2020

NOM D'USAGE : NOM PATRONYMIQUE : PRENOM :

Adresse mél professionnelle :@ac-rouen.fr Téléphone :

LIBELLES DES ELEMENTS DE BAREME	A compléter par l'enseignant-e				Partie réservée à l'administration	
	Points affichés sur SIAM	Points demandés par l'enseignant	Justificatifs déjà fournis par l'enseignant-e conformément à la note de service ministérielle n° 2019-163 du 13/11/2019	Justificatifs complémentaires joints à la contestation et commentaires éventuels	DECISION IA : nombre de points validés	Commentaires
SITUATION FAMILIALE						
Rapprochement de conjoint (RC)						
Points d'éligibilité RC (150 points)						
Prise en compte des enfants à charge de moins de 18 ans au 01/09/2020 (50 points/enfant)						
Année de séparation (de 0 à 450 points) voir le détail du calcul des années de séparation dans la note de service						
Bonification lorsque le département demandé ne fait pas partie d'une académie limitrophe à l'académie d'origine (80 points)						
Autorité parentale conjointe (APC)						
Points d'éligibilité APC (150)						
Prise en compte des enfants à charge de moins de 18 ans au 01/09/2020 (50 points/enfant)						
Année de séparation (de 0 à 450 points) voir le détail du calcul des années de séparation dans la note de service						
Bonification lorsque le département demandé ne fait pas partie d'une académie limitrophe à l'académie d'origine (80 points)						
Parent isolé (PI)						
Points d'éligibilité PI (40 points)						

LIBELLES DES ELEMENTS DE BAREME	Points affichés sur SIAM	Points demandés par l'enseignant	Justificatifs déjà fournis par l'enseignant-e conformément à la note de service ministérielle n° 2019-163 du 13/11/2019	Justificatifs complémentaires joints à la contestation et commentaires éventuels	DECISION IA : nombre de points validés	Commentaires
SITUATION PERSONNELLE						
Point liés à la situation de handicap						
Eligibilité bonification 1 (100 points)						
Eligibilité bonification 2 (800 points)						
Centre des intérêts matériels et moraux (CIMM)						
Eligibilité CIMM (600 points)						
EXPERIENCE ET PARCOURS PROFESSIONNEL						
Education prioritaire (EP)						
5 ans politique de la ville (90 points)						
5 ans REP+ (90 points)						
5 ans REP (45 points)						
5 ans REP/REP+ (45 points)						
Ancienneté de service						
Voir le détail des points dans la note de service						
Ancienneté de fonction dans le département						
(Après 3 ans dans le département (2/12 point par mois + 10 points tous les 5 ans)						
CARACTERE REPETE DE LA DEMANDE						
Répétition du vœu						
Vœu 1 identique sans interruption (5 points/renouvellement)						
TOTAL BAREME INDIVIDUEL						
Vœux liés						
Barème du conjoint (Ens1 + Ens2)/2						
TOTAL BAREME						

Le

Réponse transmise à l'enseignant-e le

Laurent LE MERCIER
Le Directeur Académique des services académiques de l'Eure